

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 15
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation : 2 septembre 2024.

Date de publication : 17 septembre 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le six septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Bernard COTTIN, Bernard FAVRE, Loïc COLTEL, Fabrice THERVILLE, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Corinne MERLIN, Marie-France AULAS, Sophie DUMONTEL, Laure SEYDOUX, Virginie THIVENT.

Excusé(es) : M. Jean-André GUILLERMIN a donné procuration à M. Dominique JOBARD, Mme Sonia BLONDEAU a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL. MM. Willy BONFY et Benoît MEILHAC.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude POTTIER.

Objet : 2024/0609/061 – *Autorisation de signature du mandat d'études avec la SEMA, pour la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) multisites.*

Le Maire présente le dossier concernant le mandat d'études de la SEMA afin d'étudier la faisabilité d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) multisites sur les secteurs « Au Moncery » et « Le Poncet ». Il rappelle que ces deux zones sont classées en « 1AU » dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce qui correspond aux secteurs destinés à recevoir une urbanisation à vocation principal d'habitat à court ou moyen terme.

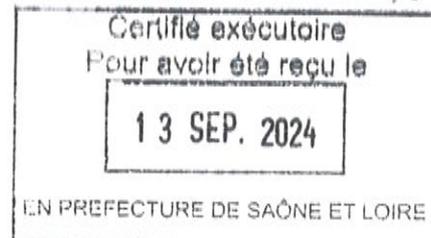
Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide :

- Donner mandat à la SEMA, pour réaliser les études préalables à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) multisites sur les secteurs « Au Moncery » et « Le Poncet » ;
- Autorise le Maire à signer le mandat pour la réalisation de ces études ainsi que tout acte nécessaire à la réalisation des missions du mandat.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 5



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

Le 12 septembre 2024,

Le Maire, Robert LUQUET

